

Comment définir un seuil de richesse ?

4 juillet 2022



L'Observatoire des inégalités considère que le seuil de richesse vaut deux fois le niveau de vie médian, symétriquement au seuil de pauvreté situé à la moitié. Pour l'année 2019, le niveau de vie médian (il partage la population en deux : autant vit avec moins, autant avec davantage) se situait à 1 837 euros pour une personne seule, après impôts et prestations sociales, selon l'Insee. Le seuil de richesse se situait donc à 3 673 euros, soit 5 500 euros pour un couple sans enfant et 7 700 euros pour un couple avec deux enfants. Toutes les personnes situées au-dessus de ce seuil sont considérées comme « riches ».

L'Observatoire des inégalités est le seul organisme en France à publier un seuil de richesse. Contrairement au seuil de pauvreté, la littérature scientifique sur le sujet est rare. Un certain nombre de travaux internationaux utilisent la même définition que l'Observatoire des inégalités, notamment [le gouvernement allemand qui a choisi cette norme](#) depuis 20 ans. L'OCDE définit

aussi la limite entre la classe moyenne et les hauts revenus à ce niveau. L'Insee ne s'y intéresse guère, même si l'institut qualifie d'« aisée », dans certains de ses travaux, la population qui se situe au-dessus de 1,8 fois le niveau de vie médian.

Comme le seuil de pauvreté, la notion de seuil de richesse mérite d'être affinée. Pour mesurer le véritable train de vie, on pourrait ajouter aux revenus des ménages propriétaires de leur logement, l'équivalent de la valeur des loyers qu'ils ne paient pas, contrairement aux autres. Pour les locataires, on pourrait imaginer tenir compte du lieu d'habitation du fait des différences de loyers. On pourrait aussi prendre en compte l'âge. On devrait également pouvoir produire un indicateur portant sur le revenu et le patrimoine réunis. La stabilité du revenu devrait aussi être mesurée : à niveau de vie identique, en moyenne sur l'année, la situation d'un artisan dont les activités fluctuent n'est pas la même que celle d'un salarié qui perçoit son salaire toutes les fins de mois. Le fait d'avoir le statut de la fonction publique devient un élément distinctif en matière de revenus dans une période de chômage de masse.

D'autres seuils possibles

Un certain nombre de chercheurs ont proposé différentes manières de mesurer la richesse. Le sociologue Julien Damon [1] propose de définir le seuil de richesse par celui des 10 % les plus riches. Avec cette méthode, le nombre de riches ne varie qu'en fonction des évolutions de la population, et toute l'analyse ne porte que sur les variations de la valeur du seuil. L'économiste Pierre Concialdi [2] détermine le niveau de vie à partir duquel, si on transférait les revenus des plus aisés situés au-dessus de ce plafond vers les plus pauvres, on obtiendrait un niveau de vie minimum décent pour l'ensemble de la population. Pour les sociologues Alain Bihr et Roland Pfefferkorn [3] on devient riche avec un patrimoine dont les revenus assurent un niveau de vie équivalent au niveau de vie médian.

Pour aller plus loin, voir l'article de Louis Maurin, « [Quelles sont les différentes manières de fixer un seuil de richesse ?](#) ».

[1] *L'exclusion*, Julien Damon, coll. Que sais-je ?, PUF, 2014.

[2] « What does it mean to be rich ? », Pierre Concialdi, *Working Paper* n° 1.2017, Ires, juin 2017.

[3] *Déchiffrer les inégalités*, Alain Bihr et Roland Pfefferkorn, éd. La Découverte, 1999.

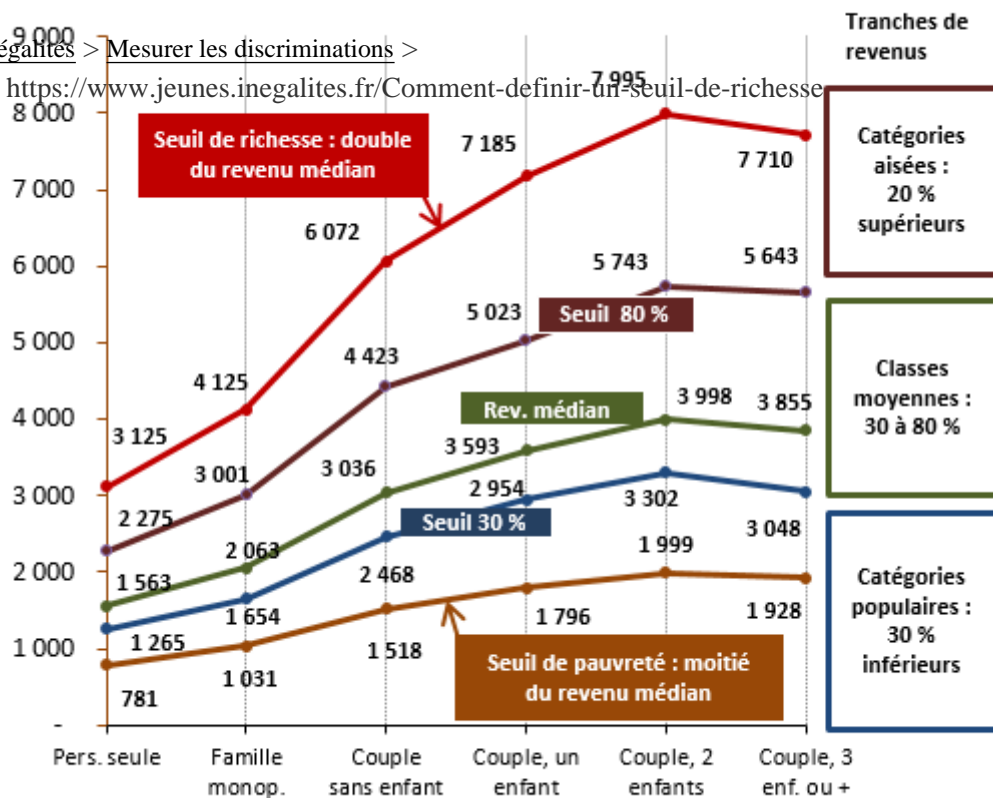
À ce niveau, on appartient aux 8 ou 9 % les plus riches.

Les niveaux de vie selon le type de famille (euros mensuels)

• Emplacement :

[Accueil](#) > [Mesurer les inégalités](#) > [Mesurer les discriminations](#) >

• Adresse de cet article : <https://www.jeunes.inegalites.fr/Comment-definir-un-seuil-de-riche>



Source : Observatoire des inégalités d'après Insee. Données 2016, après impôts et prest. sociales.